

TRJV 2026

Cahier des Charges Organisateur

Préambule

Les clubs désirant organiser un TRJV devront poser leur candidature avant le 11 octobre. Ils recevront le règlement et le cahier des charges. Au regard de ces documents, ils pourront alors postuler. Ensuite la commission VTT jeunes décidera de l'attribution pour la saison en cours.

Elle désignera le 2 novembre les lauréats des TRJV.

Selon le nombre de candidatures elle fera son choix en respect de :

- l'équilibre des territoires
- l'équilibre des disciplines

Si besoin, et afin d'assurer l'équité entre les clubs, elle établira une rotation entre eux sur plusieurs années.

Tout candidat retenu s'engage à respecter le cahier des charges ; dans le cas contraire il ne sera plus retenu pour l'organisation d'un TRJV dans les années futures.

Tout candidat retenu devra éditer le dossier technique de son épreuve et le faire parvenir à la commission le plus tôt possible.

FONDEMENTS

Proposer aux jeunes pilotes régionaux des **confrontations ludiques** sur toute la saison.

Favoriser la polyvalence, le perfectionnement technique, le fair-play et l'esprit d'équipe.

DESCRIPTION DES 5 EPREUVES

Répartition des épreuves :

- XCO
- TRIAL
- DH

ORGANISATION

Ces rencontres doivent se dérouler sur deux journées.

2 disciplines sont proposées par les clubs organisateurs.

2 arbitres régionaux (au minimum) seront nommés par la C.R.C.A. L'organisateur aura à sa charge les frais d'hébergement de nourriture et de déplacement ainsi que l'indemnisation journalière.

La pratique des jeunes filles doit être valorisée par des parcours adaptés en Trial et DH (variantes éventuelles).

Dans le cas où l'épreuve comporte un trial, chaque club ayant un minimum de 5 pilotes devra fournir un arbitre de trial qui officiera sur une zone.

VALIDATION NOUVEAUX SITES

Il a été décidé en commission que tous les nouveaux sites et surtout les nouveaux clubs organisateurs devront faire l'objet d'une visite par un référent technique de la commission.

Cette visite devra permettre de s'assurer que les conditions fixées par le cahier des charges sont bien respectées. **Si le club doit modifier un des parcours celui-ci devra être validé par le collège des arbitres.**

SECURITE :

L'organisateur doit obligatoirement disposer d'un service de secours dûment habilité avec lequel il aura signé une convention. Une copie de la convention devra être fournie au comité pour que la course puisse être inscrite au calendrier.

Les TRJV sont ouverts à tous les licenciés FFC à partir de la catégorie U11 (et U9 à la bonne volonté du club organisateur).

CATEGORIES

- U9 : 7 - 8 ans
- U11 : 9 - 10 ans
- U13 : 11 - 12 ans
- U15 : 13 - 14 ans
- U17 : 15 - 16 ans

ENGAGEMENT

- **Les inscriptions devront être réalisées avant le mercredi soir 20h sur l'Espace Club de la FFC.**
- Les épreuves sur deux journées ne doivent pas débuter avant 13h00 le samedi, pour permettre aux plus éloignés de ne pas se lever trop tôt. La remise des prix ne doit pas excéder 15h le dimanche.
- Les droits d'engagement sont fixés à 15 € pour un TRJV sur deux jours.
- **Si inscription sur place (si l'organisateur l'autorise), les pilotes seront placés sur les dernières lignes de la grille de départs XC + majoration de l'inscription de 5 Euros avec présentation de la licence.**

PROTOCOLE

- Le retrait des plaques et le contrôle des vélos devra se faire uniquement le samedi jusqu'à 12h00
- Pour faciliter la prise des plaques, il devra y avoir 4 files donc 4 personnes pour remettre les dossards : (U9 si l'organisateur les accepte), U11, U13, U15 et U17.

- Il faudra prévoir un dispositif (bracelet , étiquette...) pour marquer les vélos après les avoir vérifiés (voir annexe).
- Réunion des arbitres désignés à partir de 10 heures

CLASSEMENT DE L'ÉPREUVE

Prévoir imprimante + ordinateur pour imprimer les classements

- Un classement individuel par catégorie sera établi.
- Il n'y aura pas de podium par discipline dans le but de privilégier la polyvalence.
- Prévoir remise de prix pour les 3 1ers de chaque catégorie filles + garçons au classement général à l'issue des 2 disciplines
- Un nombre de points est attribué pour chaque épreuve en fonction de la place du coureur (grille à la fin du cahier des charges).
- Le classement comprend les résultats du pilote (en points) en XC, en Trial, en DH et Enduro. En cas d'égalité pour le podium, *le XC sera prépondérant.*
- Si une épreuve regroupe 2 disciplines techniques l'arbitre déterminera l'épreuve prépondérante par un tirage au sort le samedi pendant la réunion qui précède les épreuves.
- Les récompenses valoriseront les filles d'une part et les garçons d'autre part.

DESCENTE

ARTICLE 1 : DEROULEMENT

- **Prévoir si possible deux pistes et deux chronométrages indépendants : une pour les U9/U11 et une pour les U13/U15/U17**
- **Pour les U9/U11 cette épreuve doit être une découverte, avec faible vitesse, sinueuse et sans aucun saut. (Tracé type mini enduro)**
- L'organisation de la journée devra impérativement permettre un repérage à pied et à vélo de la piste avant le départ de l'épreuve.
- Le repérage à vélo sera interdit la veille de l'épreuve
- L'interdiction de la piste devra être clairement stipulée sur la zone de départ et d'arrivée par des panneaux.
- 1 passage de reconnaissance à vélo sera obligatoire avant de prendre le départ de l'épreuve. (Un pointage devra être prévu par l'organisateur) avec listing
- Le dispositif de secours devra être en place lors des reconnaissances à vélo.
- 2 passages chronométrés pour chaque pilote

- Les départs individuels se font toutes les 30 secondes minimum.
- Lors de la 2^{ème} manche, le départ doit s'effectuer dans l'ordre inverse du classement de la 1^{ère} manche.
- Pour les reconnaissances en vélo comme pour l'épreuve chronométrée, les protections sont obligatoires, y compris pour l'encadrement : voir détails en annexe 2.

ARTICLE 2 : LE TRACE

- Le parcours doit privilégier des qualités de pilotage et ne doit pas comporter d'obstacle abrupt, dangereux ou nécessitant un franchissement aérien obligatoire.
- **Pour les U9/U11 cette épreuve doit être une découverte, avec faible vitesse, sinueuse et sans aucun saut. (Tracé type mini enduro)**
- Le tracé est le seul garant de la sécurité des pilotes : il doit être sinueux pour éviter les prises de vitesse (qui aggravent les conséquences des chutes) et valoriser le pilotage (prévoir des matelas sur les points dangereux, bombe de couleur pour visualiser les points susceptibles d'être dangereux).
- Le parcours de descente sera jalonné par de la rubalise. Des arbres ou des piquets non dangereux (hauts et orientés vers l'extérieur) serviront pour fixer tout le long du parcours et de chaque côté la rubalise entre 50 cm et 1 m du sol (pour éviter de passer par-dessus).
- Pour les U15 et U17, un départ plus haut et/ou des sections réservées à ces catégories permettront d'offrir des difficultés adéquates aux qualités des pilotes.
- Des signaleurs devront être placés à tous les points délicats, pour la sécurité des pilotes comme du public (prévoir parfois une rubalise pour éviter au public de trop s'avancer) ; un avertissement par sifflet est nécessaire aux passages sans visibilité.
- Le parcours tracé comme décrit ci-dessus avec différents terrains (forêt, champs, chemins...) et différents obstacles (compression, dévers, monotrace, etc..) mettra en valeur les qualités de pilotage des jeunes et non leur engagement (aucun saut obligatoire mais si c'est le cas **prévoir des échappatoires**).
- Les temps de course devront être adaptés en fonction des catégories. Le temps optimum étant de 2 à 4 minutes.

ARTICLE 3 : HOMOLOGATION

La descente devra être tracée et équipée la veille de la compétition. Elle devra faire l'objet d'une homologation **par le/la président(e) de la commission VTT Jeunes ou ses délégués.**

ARTICLE 4 : CLASSEMENT

- Un chronométrage électronique est obligatoire, avec cellules départ/arrivée, qui permettra de départager les pilotes.
- Le départ de la 2^{ème} manche sera par ordre inverse du classement de la 1^{ère} manche.
- Le meilleur des 2 temps est conservé pour le classement de l'épreuve.

CROSS-COUNTRY

ARTICLE 1 : DEROULEMENT

Les départs des courses se font par catégorie. Les filles peuvent avoir une épreuve spécifique si elles sont nombreuses (au moins 15 sur 2 catégories), ou alors partir avec les garçons de leur catégorie, **2 places par ligne devront leur être réservées.**

Pour la première épreuve de la saison la mise en grille XC se fera suivant le classement de l'épreuve technique de la veille. Pour les épreuves suivantes, il se fera selon l'ordre du classement général provisoire.

La ligne de départ devra être suffisamment large afin de pouvoir placer **si possible** 8 pilotes (soit environ 10 mètres de large).

La durée de l'épreuve ne devra pas dépasser, pour les meilleurs de chaque catégorie, les temps indiqués ci-dessous. Les conditions météorologiques peuvent imposer une réduction du parcours. -

- U9 : 10 minutes
- U11 : 15 minutes +/- 5min
- U13 : 25 minutes. +/- 5min
- U15 : 35 minutes. +/- 5min
- U17 : environ 45 minutes +/- 5min

Exemple d'horaires de départ XCO :

- U9 mise en Grille 8h50 départ 9h00
- U11 mise en Grille 9h10 départ 9h20
- U13 mise en Grille 9h50 départ 10h00
- U15 mise en Grille 10h40 départ 10h50
- U17 mise en Grille 11h50 départ 12h00

ARTICLE 2 : La zone technique

L'assistance technique sera acceptée dans la Zone Technique prévue par l'organisateur :

- Elle devra être délimitée par un panneau à l'entrée de la zone et un panneau à la sortie de la zone. Zone la plus longue possible. On encourage la mise en place de zone double.
- Plutôt à mis parcours

ARTICLE 3 : LE TRACE

Merci de prévoir une zone de mise en grille différente de la zone d'arrivée afin de pouvoir préparer la course suivante.

Prévoir une grande ligne droite si possible en montée, avant le premier virage ou rétrécissement afin que le peloton s'étire pour éviter les chutes.

Ne pas lancer la course suivante avant que tous les coureurs soient arrivés. (**Prévoir la possibilité d'arrêter un coureur qui aurait pris trop de retard (dans la zone technique par exemple).**)

Prevoir un ouvreur et/ou un fermeur (si possible)

En cas de différents tracés pour les différentes catégories, prévoir des signaleurs afin d'éviter les erreurs de parcours.

Des parcours adaptés doivent être proposés aux jeunes pilotes, avec une attention toute particulière pour les plus petits. Un petit parcours de quelques kilomètres à parcourir plusieurs fois suivant la catégorie, est idéal.

Pour les petites catégories, soit le parcours sera différent, soit une variante permettra de couper le grand parcours ou éviter la difficulté physique. Les parcours devront être davantage techniques que physiques : la confrontation physique se fait sur tout type de parcours, quelle que soit la distance ou le dénivelé.

Les parcours doivent proposer un maximum de diversités de terrain et d'obstacles (racines, pierres, chemin roulant à la montée...). Prévoir des échappatoires pour les zones difficiles et des matelas pour les points dangereux.

L'arrivée sera jugée sur une zone réservée à cet effet.

Une zone suffisamment large doit permettre aux jeunes de sprinter si la confrontation est rude.

ARTICLE 3 : CLASSEMENT

Un classement filles et un classement garçons seront réalisés.

Le nombre de point attribués devra se faire suivant la grille en annexe 1

Il est souhaitable d'avoir un chronométrage électronique

TRIAL

Pour l'équité de l'épreuve, l'organisateur de la compétition délimitera les 4 zones, mais ne placera les portes seulement que dans 2 zones pour les U13, U15 et U17. La commission placera les portes dans les 2 autres zones U13, U15, U17 le matin de l'épreuve.

Merci de prévoir tout le matériel nécessaire.

4 zones U13, U15 et U17 doivent être prévues.

Il est possible de faire que 2 zones pour les U9 et pour les U11 qu'ils feront 2 fois chacun.

ARTICLE 1 : DEROULEMENT

Les zones sont tracées sur un terrain plus ou moins accidenté. + espace sécurité public

Entrée de zone matérialisée par un carré et sortie par un trait au sol. Rubalise posée à 20 cm du sol

Flèches proches du sol (sinon pble avec pédales) ; collées ou sur un fil de fer

Affichage de chaque zone : numero de la zone + categ vers l'entrée de zone

Plan général des zones

Fiche récap des passages en annexe

Chaque coureur se verra remettre un carton de pointage où seront mentionnés son numéro de dossard et l'emplacement pour marquer les points qu'il a obtenus sur chacune des zones.

L'ordre de passage dans les zones se fera en fonction de l'arrivée des cartons de pointage au commissaire responsable de la zone. Défini par l'orga en amont et rotation sur chaque zone.

L'organisateur devra dans la mesure du possible grouper les pilotes d'un même club sur la même zone de départ (ceci afin de faciliter l'action des éducateurs).

L'organisateur devra imposer un ordre de présentation sur la zone de départ. (Ex : dossard 1 à 10, zone 1 / dossard 11 à 20 zone 2, etc...)

La zone de départ devra être renseignée sur la cravate.

L'ordre d'évolution sur les zones sera le suivant : 1, 2, 3, 4 (pour ceux qui commence par la zone 1 / 3, 4, 1, 2 pour ceux qui commence par la zone 3, etc...)

Les commissaires devront être 2 par zones.

Chaque club devra indiquer le nom du commissaire lors des inscriptions si plus de 5 pilotes. L'organisateur fournira un arbitre par zone soit 16 au total. Les autres seront issus des clubs participants

Les U17 filles seront prioritaires sur les zones trial U15.

ARTICLE 2 : FORMAT DE COURSE

Le VTT Trial se disputera sur un circuit de 4 zones différentes par catégorie (U13, U15, U17). +U13F

Prévoir 2 zones spécifiques pour les U11 et 2 autres pour les U9. A répéter

Un seul passage par zone sera autorisé.

Pour les catégories U11, 2 zones spécifiques devront être aménagées. Afin de favoriser l'esprit pédagogique, chacune de ces zones sera parcourue 2 fois par le jeune pilote.

ARTICLE 3 : DEFINITION DES ZONES

3.1 : Présentation

Le VTT Trial, consiste à franchir des sections de terrain naturelles ou artificielles, appelées zones.

Ces sections sont constituées de 6 portes ou secteurs qui, une fois franchies rapportent des points.

Chaque section comportera un maximum de 31 pts.

L'inter zone devra être d'une distance suffisante afin de limiter l'encombrement des environs de chaque zone et ainsi permettre un bon déroulement de l'épreuve.

Définir le nombre de secteurs

3.2 : Portes

Les portes sont formées par des flèches disposées pointes à pointes. Elles ont 3 valeurs différentes :

- flèches rouges : 10 points, 1 porte par zone (10 pts)
- flèches bleues : 5 points, 3 portes par zone (15 pts)
- flèches vertes : 3 points, 2 portes par zone (6 pts)

Les portes sont numérotées de 1 à 6 à la convenance de l'organisateur. **Bien brasser les portes et ne pas mettre la porte rouge à 10 points en dernière. Chaque zone doit comporter au moins une porte très accessible afin de limiter l'échec du pilote.**

3.3 ZONE SPECIFIQUE MANIABILITE

3.31 Il faudra prévoir une zone dite de maniabilité :

Elle sera de niveau inférieur à la catégorie (pour les U17 ce sera une zone de niveau U15)

Pour les U13F ce sera une zone de niveau U11 ou U9

3.32 Elle comportera 5 portes ou secteurs : 3 à 5 points et 2 à 3 points qui devront s'enchaîner.

3.33 Il devra y avoir la possibilité de passer de la porte 5 vers la porte 1 afin que les pilotes puissent refaire la zone : Attention cependant que cela ne soit pas trop rapide pour éviter que les pilotes puissent faire un trop grand nombre de fois cette zone.

ARTICLE 4 : CLASSEMENTS

Prévoir plaquette, chrono , crayon,

Privilégier une application (CF Nadège Tessier qui peut fournir celle ci 180 €)

Le classement se fera en fonction du nombre de points marqués par le pilote.

~~Le nombre de point maxi que peut marquer un pilote sera de 124 points.~~

En cas d'égalité entre 2 pilotes à la fin de la course le départage est fait par rapport au plus grand nombre de franchissement sans pied dans les zones (1 pénalité, 2 pénalités, 3 pénalités, etc...).

Si l'égalité entre 2 pilotes persiste, le temps de passage de l'ensemble des zones sera pris en considération.

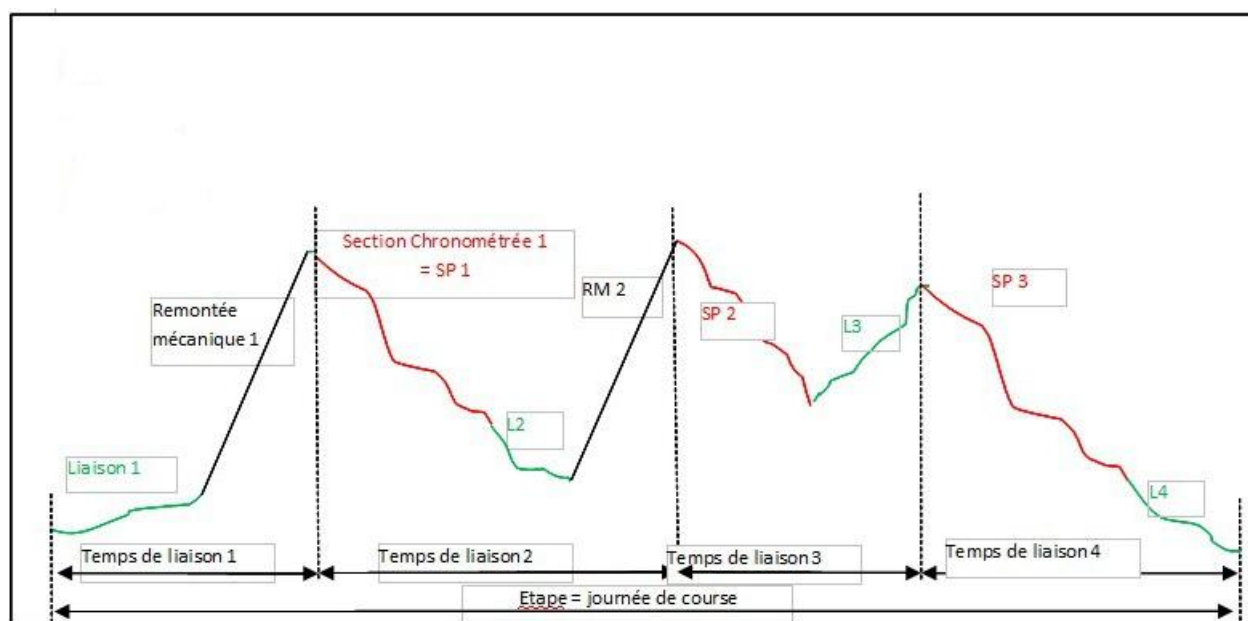
En conséquence chaque zone devra être chronométrée.

Lors du départage l'ensemble des chronos devra être pris en considération

Enduro

DÉFINITION DE L'ENDURO VTT

Course de VTT composée d'une alternance de spéciales (sections chronométrées) et de liaisons (non chronométrées). Les liaisons se font en VTT et peuvent emprunter une remontée mécanique. Les spéciales sont à profil descendant et ne peuvent comporter de portions de pédalage de plus de 15 à 20% en temps (voir tableau).



LIAISON

Cheminement non chronométré permettant de rejoindre les départs des sections chronométrées.

Les pilotes auront été informés de leurs heures de départ en amont de la course

TEMPS DE LIAISON

Temps déterminé par l'organisateur pour se rendre du départ de l'épreuve au départ de la première spéciale, puis de la spéciale N au départ de la spéciale N+1 (le temps de la SP spéciale N est compris dans le temps de liaison, (voir croquis « le temps de la liaison »).

SECTION CHRONOMETREE OU SPECIALE

Cheminement balisé à vue où les concurrents sont chronométrés individuellement.

ETAPE

Journée de course. Enduro VTT sur 1 étape ou (x) étapes.

ZONE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

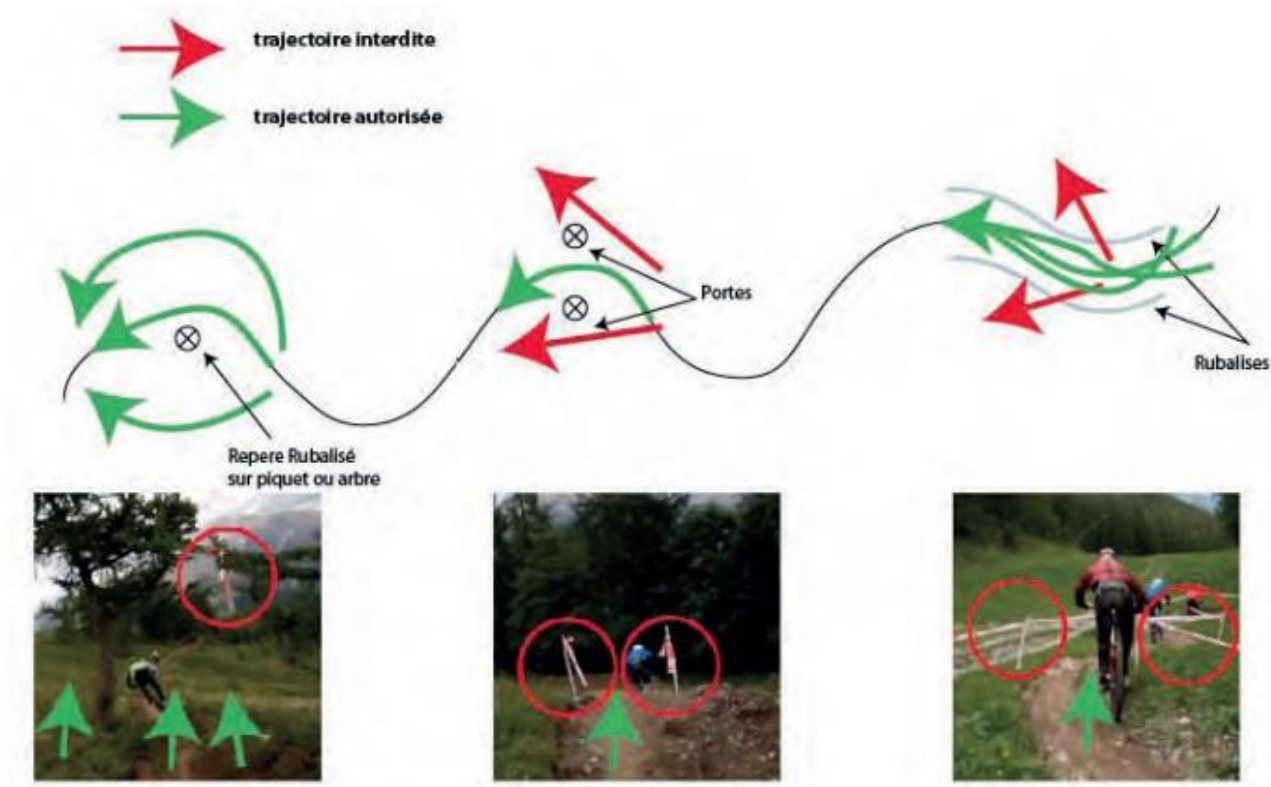
Espace d'assistance technique hors des spéciales, défini par l'organisateur où les pilotes peuvent faire entretenir leur VTT par un tiers.

TYPE DE PARCOURS

Durée des spéciales : 1 à 5 mn optimum Nombre de spéciales : 3 différentes minimum Description : utiliser de préférence les sentiers naturels et éviter au maximum les pistes permanentes VTT Descente.

Le parcours est matérialisé par des rubalises, des portes ou des couloirs de rubalise. Si un coureur sort accidentellement ou non du parcours, il devra reprendre le tracé à l'endroit où il l'a quitté.

ANNEXE 2



RECONNAISSANCES

Autorisées à pied. **Strictement interdites en VTT le jour de l'épreuve**

CLASSEMENT

Cumul sur la totalité des spéciales + les pénalités

HORAIRES DE DÉPART

Une liste de départ comprenant les horaires de départ des spéciales pour tous les concurrents est éditée par l'organisation de course, pour chaque étape. Pas de changement d'horaires, sauf décision des commissaires. Si un concurrent arrive en retard à une spéciale, son départ est laissé à l'appréciation des commissaires afin de ne pas gêner le déroulement de l'épreuve. Départ individuel toutes les 30s conseillé (minimum toutes les 20s) ou par 2 ou 3 toutes les minutes. Top 10 (à 30) pilotes : individuel toutes les 30s.

DURÉES OPTIMUM CONSEILLÉES	U11	U13	U15	U17
Nombre de spéciale	3 différents minimums	3 différents minimums	3 différents minimums	3 différents minimums
Durée des spéciales	30 s à 2 mn	30 s à 3 mn	30 s à 4 mn	30 s à 5 mn
Temps cumulé des spéciales du vainqueur	2 mn à 6 mn	3 mn à 9 mn	4 mn à 12 mn	5 mn à 15mn
Durée épreuve maximum liaison comprises	1 h	1 h 30	2 h	3h

XCC

Prévoir un circuit court pour chaque catégories de 1minute à 1 minute 30

Prévoir une zone de départ suffisamment large pour y positionner 8 coureurs

Annexe 1 : Barème des points :

PLACES	POINTS		PLACES	POINTS		PLACES	POINTS		PLACES	POINTS
1	150		26	90		51	40		76	15
2	147		27	88		52	39		77	14
3	144		28	86		53	38		78	13
4	141		29	84		54	37		79	12
5	138		30	82		55	36		80	11
6	135		31	80		56	35		81	10
7	132		32	78		57	34		82	9

COMITE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES de la Fédération Française de Cyclisme

9 Rue Edouard Herriot, 38300 Bourgoin Jallieu Tél. 04 74 43 54 30

www.auvergnerhonealpescyclisme.com - comite@auvergnerhonealpescyclisme.com

8	129		33	76		58	33		83	8
9	126		34	74		59	32		84	7
10	123		35	72		60	31		85	6
11	120		36	70		61	30		86	5
12	118		37	68		62	29		87	4
13	116		38	66		63	28		88	3
14	114		39	64		64	27		89	2
15	112		40	62		65	26		90	1
16	110		41	60		66	25		91	1
17	108		42	58		67	24		92	1
18	106		43	56		68	23		93	1
19	104		44	54		69	22		94	1
20	102		45	52		70	21		95	1
21	100		46	50		71	20		96	1
22	98		47	48		72	19		97	1
23	96		48	46		73	18		98	1
24	94		49	44		74	17		99	1
25	92		50	42		75	16		100	1